

## Mon enfant bégaié : Quand consulter en orthophonie?

Au cours de la petite enfance, certains enfants présenteront du bégaiement qui pourrait se manifester par :

- Des blocages sur un son, ex : «\_\_Maman, j'ai faim»
- Des allongements de sons, ex : «Mmmmaman, j'ai faim»
- Des répétitions de sons, ex : «M-m-maman, j'ai faim»
- Des répétitions de syllabes, ex : «Ma-maman, j'ai faim»
- Des répétitions d'un mot court plus de deux fois, ex : «Moi, moi, moi, moi aussi j'ai faim»



Dans la plupart des cas, le bégaiement disparaîtra avant l'âge de 6 ans. Par contre, chez 25% des enfants qui bégaiement, le bégaiement sera persistant s'il n'est pas traité. Il n'est pas possible de prédire qui récupérera sans intervention.

### Il serait indiqué de consulter en orthophonie si un ou plusieurs des indicateurs suivants sont présents :

	Oui	Non
1. Vous êtes inquiets par rapport au bégaiement de votre enfant.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Votre enfant est conscient de ses difficultés à s'exprimer, par exemple :		
a. Il fait des commentaires sur sa parole tel que : « Je ne suis pas capable de le dire ».	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. Il évite de parler dans certaines situations.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. Il semble parler avec effort.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. Il se fâche lorsqu'il n'arrive pas à faire sortir les mots.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Son bégaiement est présent depuis plus de 6 mois.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Son bégaiement s'est aggravé depuis son apparition.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Votre enfant bégaié et est âgé de plus de 6 ans.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Pour plus d'information, vous pouvez consulter la brochure disponible sur le site web de l'IRD : « Si votre enfant bégaié... Guide pour les parents ».